

AVST Rapport annuel 2014-2015 du président

Mesdames et Messieurs.
Chers collègues

J'ai le grand plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de notre Association Valaisanne des Services Techniques.

Durant l'année écoulée, votre comité s'est réuni à de multiples reprises pour assumer les charges qui lui incombent en particulier pour organiser les diverses rencontres annuelles et répondre aux consultations organisées par le conseil d'état.

Je suis satisfait de relever que l'AVST est et reste un partenaire privilégié du conseil d'Etat et des autorités cantonales. Nous sommes consultés très régulièrement dans nos domaines de compétences et ainsi nous pouvons défendre les intérêts de nos collectivités locales dans le cadre des procédures législatives.

Au cours de l'année écoulée, les premiers travaux du comité ont consisté à l'élaboration d'une détermination sur la révision partielle de la loi sur la construction en rapport avec les nouvelles dispositions fédérales en matière d'énergie.

A fin 2014 le Conseil d'Etat a réactivé la commission extra-parlementaire en vue de la révision globale de la loi sur les constructions. Je remercie notre collègue du comité, Raphael Carron qui a participé activement à ces travaux législatifs de première importance et urgence pour les services communaux. Actuellement ce projet de révision a été mis en consultation auprès des organismes intéressés et le comité se réunira prochainement pour élaborer les remarques de l'association.

Dans un autre domaine d'activité je constate que l'AVST est la seule organisation non étatique qui a été appelée à collaborer à la mise en place d'un SIT-Valais. Notre collègue Fernando Jimenez participe activement au conseil de direction du SIT-Valais. Je tiens à le remercier pour son engagement et je profite de cette tribune pour remercier Patrick Dayer qui a occupé cette fonction jusqu'en 2014.

Notre sortie d'automne a été organisée de main de maître par notre ancien collègue de comité Freddy Seiler. A cette occasion notre association a eu la chance d'être invitée par le service des parcs et jardin de la ville de Lausanne. Les espaces verts lausannois sont entretenus par des spécialistes passionnés qui ont intégré à leur manière de travailler, les pratiques environnementales les plus pointues. Il est évident de constater que les méthodes utilisées par la ville de Lausanne pour prendre soin de ses parcs sont devenues des références dans leur domaine.

L'après-midi s'est poursuivi avec la visite commentée du Rolex Learning Center, qui est basé sur le campus de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Conçu par les fameux architectes de Tokyo Kazuyo Sejima + Ryue Nishizawa, ce bâtiment est vite devenu l'une des oeuvres d'architecture contemporaine les plus visitées de Suisse. Les défis techniques inhérents à sa construction sont nombreux, et sa structure complexe et originale a conduit les ingénieurs à développer des solutions techniques innovantes.

Le comité a ensuite organisé la journée technique de printemps au bâtiment de l'AVE et celle-ci a connu une bonne fréquentation. Deux thèmes ont occupé cette après-midi studieuse. Tout d'abord messieurs Olivier Ecoffier et Fabio Cartini ont informé les participants de la mise en œuvre des nouvelles normes et directives de l'AEAI et de ses conséquences pour les services techniques communaux. La suite de l'après-midi, s'est déroulée sur le thème du concept cantonal de développement territorial qui a été présenté par messieurs Damian Jerjen et Nicolas Mettan et cet exposé a été suivi avec un grand intérêt par les membres présents.

De mon côté, en qualité de président de l'AVST j'ai eu l'honneur d'être invité à participer à l'assemblée générale de la Fédération des Communes Valaisannes dont les assises se sont déroulées à Leuk-Susten et j'ai pu y constater que la Fédération s'engage sur tous les projets sans exception en rapport avec des questions communales.

J'ai également constaté que la fédération organise des rencontres régulières avec le Conseil d'Etat et qu'elle dispose de liens au parlement par le biais d'un groupe parlementaire appelé *commune*. Ces liens permettent de mieux faire entendre les attentes des Communes dès les délibérations préliminaires.

Pour terminer ce rapport d'activité, j'adresse mes sincères remerciements à mes collègues du comité pour leur excellente collaboration et pour leur disponibilité en faveur de l'ensemble des services techniques communaux. Enfin j'aimerais également vous remercier, chers collègues, pour votre soutien et vos précieuses suggestions. Je vous souhaite plein succès dans l'exercice de vos fonctions et vous remercie de votre attention.

Olivier Ménétrety, Président